



## **CD ARGENTAN : Boycott CSA du 29 janvier 2025**

Monsieur le Directeur, par la présente, nous souhaitons exprimer notre profond mécontentement et nos vives inquiétudes face à la gestion actuelle de l'effectif du centre de détention d'Argentan, et plus largement de la politique de mutations et d'affectations imposée par la Direction de l'Administration Pénitentiaire et la Direction Interrégionale.

Nous tenons à rappeler que l'amateurisme flagrant de la DAP et de la DI dans la gestion des mutations, des affectations et des sorties d'école est devenu insupportable et inacceptable. Cette situation n'est plus tenable et contribue directement à une surcharge de travail pour les agents, à une dégradation de leurs conditions de travail et à une fatigue mentale et physique de plus en plus prononcée.

Nous exigeons l'application d'une règle élémentaire et juste : un départ pour une arrivée. Il est incompréhensible que, malgré les besoins évidents de renforcement des effectifs, ces règles simples et logiques ne soient pas appliquées. Nous ne pouvons plus accepter cette gestion chaotique des ressources humaines.

Monsieur le Directeur, en tant que garant de la santé physique et morale des agents, nous vous rappelons que le taux de couverture des postes au sein de l'établissement est actuellement inférieur à 90%, un chiffre bien en dessous des normes acceptables. Il est donc urgent de combler ce déficit et de porter ce taux à minima à 90%. Cette situation a des conséquences graves sur la qualité du service rendu et sur la sécurité des agents et des détenus. Il est impératif que des mesures concrètes et immédiates soient prises pour résoudre cette crise.

Par ailleurs, nous vous demandons de ne pas profiter de la faible présence d'agents supplémentaires pour ouvrir une Équipe de Sécurité Pénitentiaire, car cela ne fera qu'aggraver la situation des agents sans apporter de solution réelle à la crise actuelle. L'ajout de nouvelles équipes sans renforcer de manière substantielle les effectifs ne changera rien à la pression déjà subie par le personnel en place. Nous vous demandons également de prendre en considération que la situation actuelle ne peut perdurer. Il est évident que, si rien n'est fait, l'établissement risque de craquer sous la pression. Il est inacceptable que la DAP et la DI attendent un tel point de rupture avant d'agir. Nous exigeons des réponses claires, rapides et des actions immédiates pour rectifier cette situation.

Nous déplorons également l'attitude du service des agents qui continue à demander à ces derniers de venir travailler pendant leurs jours de repos ou de décaler ces derniers à leur convenance. Nous vous rappelons que les agents ont une vie personnelle et familiale à gérer. Ces demandes incessantes créent un stress supplémentaire et une surcharge de travail insoutenable, déjà exacerbée par des heures supplémentaires régulières et non compensées.

Nous vous demandons instamment de prendre en compte ces éléments et de nous faire parvenir une réponse satisfaisante dans les plus brefs délais. À défaut de mesures concrètes et rapides de votre part, à partir de ce jour il en est fini de l'administration de nous mener en bateau au détriment de la sécurité des personnels qui ne pourra pas dire qu'elle n'a été prévenue à plusieurs reprises.

Par cette déclaration, nous annonçons que nous décidons de boycotter le CSA. Nous espérons que cette déclaration sera un signal clair de notre volonté de changement et de notre détermination à ne pas accepter davantage de dégradation dans notre travail.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le 29 janvier 2025  
Le bureau local  
UFAP UNSA JUSTICE d'Argentan